Rédaction : 15, rue de Closmadeuc
Tél. 02 97 47 42 05
Courriel : redaction.vannes@ouest-france.fr
Relations abonnés : Tél. 02 99 32 66 66

Ouest-France
Mardi 20 juin 2017

Gaspillez moins en réservant la cantine en ligne

Près de 30 000 € de pertes pour la Ville par an. C'est le montant de la facture pour des repas réservés mais non consommés. La réservation à la cantine sera donc désormais conseillée en ligne.

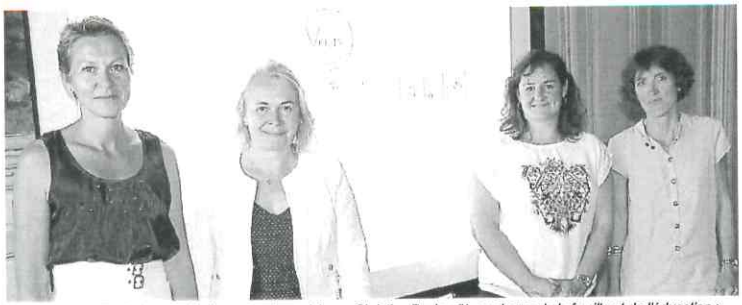

Anne Le Hénanff, adjointe au développement numérique ; Christine Penhouët, en charge de la famille et de l'éducation ; Muriel Raimbault, directrice des systèmes d'information ; Gaëlle Kervegant, directrice du service Enfance-Education.

Pourquoi ? Comment ?

Comment fonctionnait le système de réservation des repas jusqu'à présent ?
Ce sont les écoles qui s'occupaient directement des inscriptions à la cantine scolaire, qui est un service géré en régie par la Ville, avec près de 1 600 repas par jour, pour les vingt établissements scolaires en primaire et/ou maternelle publique.

Que doivent faire les familles ?
Dès mardi 27 juin et jusqu'au 30 août, les parents des enfants scolarisés dans ces écoles devront inscrire leurs enfants, via leur espace personnel, sur la nouvelle plateforme web « Vannes et vous ».

Pour les familles qui auraient des difficultés à créer un espace personnel, le service municipal Médiacap est à leur disposition aux centres socioculturels de Kercado et Ménimur (tél. 02 97 01 65 80). Enfin, les familles qui veulent faire les réservations physiquement comme avant pourront continuer à le faire.

Quels changements cela va demander pour elles ?
Les parents qui ne disposent pas d'un compte famille devront en créer un auprès de l'Accueil unique (1). Ensuite un courrier précisant le code personnel d'accès aux services en ligne « clé enfance » sera expédié.

Pour les familles qui possèdent déjà un espace personnel sur le portail « Vannes et vous », la clé enfance, pour sécuriser et protéger les données, permettra d'accéder à la réservation de la restauration scolaire.

Au cours de l'année, les parents pourront se connecter à ce même espace pour ajouter des réservations ou signaler des annulations de repas. Les absences pour cause de maladie devront être gérées par le module gestion des absences.

Pourquoi changer le fonctionnement ?
Jusqu'à présent, les familles réglaient la facture post-réservations. Problème : lorsqu'elles craignaient de ne pouvoir récupérer leur enfant pour des raisons de planning personnel, elles inscrivaient systématiquement leurs enfants à la cantine certains jours. Mais finalement, elles le récupéraient et ne payaient pas un repas non consommé.

« Chaque jour, environ 2 à 3 % de repas fabriqués ne sont pas pris, tempête Christine Penhouët, adjointe au maire en charge de la famille, de l'éducation, des solidarités et de la santé. Cela peut aller jusqu'à 8 à 9 repas gâchés dans chacune des 20 écoles publiques. » Une perte sèche en revanche pour la municipalité alors que le prix du repas, suivant le quotient familial, oscille entre 1,61 € et 4,17 € (4,21 € à la prochaine rentrée) mais pour un coût réel pour la collectivité de 8 €.

« Chaque année, c'est une perte évaluée à 30 000 € pour des repas non pris mais qui n'avaient pas été annulés par les familles », regrette Christine Penhouët.

Qu'attend la Ville du portail web ?
Un tel gaspillage n'est plus acceptable - et accepté - aujourd'hui. L'idée de ce portail est donc de responsabiliser les familles alors que la cuisine centrale produit les repas 48 heures avant la réservation. Et pour cela, un argument de choc est déployé. « Désormais consommé ou pas, le repas sera facturé à la famille. »

Mais ce portail est aussi le premier étage d'une fusée qui vise à amener les Vannetais à utiliser plus largement les outils numériques dans leurs échanges avec les services de la Ville. Ainsi, dès les prochains moins, il sera aussi possible d'utiliser la plateforme web « Vannes et vous » pour les inscriptions aux Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), paiement des factures en ligne...
Et, dès 2018, l'ensemble des Vannetais pourra s'y créer un compte citoyen personnel, permettant de réaliser en ligne toutes les démarches citoyennes et administratives avec la Ville (élections, urbanisme, voirie...) afin de simplifier les relations avec l'administration au quotidien. « C'est le début d'une longue histoire... » assure Anne Le Hénanff. Il est vrai que la Ville a investi 70 000 € dans ce portail citoyen global.

Patrick CROGUENNEC.

(1) *Accueil unique, 22, avenue Victor-Hugo à Vannes, tél. 02 97 01 65 10.*

« Nous sommes fortement engagés dans la dématérialisation des services. Cela peut faire peur, mais c'est vers cela que l'on va tendre de plus en plus ! »
Anne Le Hénanff, adjointe au développement numérique.

Dernière minute

Plan canicule : la Ville a déjà contacté des anciens

Dans le cadre du plan canicule, la Ville a mis en place un registre recensant les personnes fragilisées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement, ou simplement de leur âge.

Depuis hier, le CCAS a commencé ses appels téléphoniques auprès de 120 personnes inscrites dans ce cadre. « Nous avons joint une soixantaine de personnes, ce lundi, a noté Christine Penhouët, adjointe au maire en charge de la famille, les solidarités et la santé. Ce mardi, les autres personnes vont être contactées. L'objectif est de s'assurer que les gens vont bien, sont cohérents, pensent à s'hydrater... Il faut rester à l'ombre, ne pas avoir d'activités physiques et surtout boire beaucoup, même si l'on n'a pas soif car la désorientation se fait très vite. »

Si Météo France émet un bulletin canicule qui passerait de jaune à orange, la Ville passera une alerte aux aides familiales afin de renforcer les recommandations et de faire en sorte qu'elles soient rappelées lors de leur passage à domicile. « Météo France transmet en préfecture qui ensuite la répercute », explique Christine Penhouët.

Par ailleurs, la Ville peut accueillir si nécessaire une quarantaine de personnes dans les Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), au foyer Pasteur ou durant les mois de juillet et août à la Maison des associations et au manoir de Trussac.

Le chiffre

34°3 C'est la température maximale relevée sous abri, hier à 15 h, à Ploeren, au sein du réseau associatif Infoclimat.

En baisse

Pupilles étudiants « défendait l'éducation populaire »

Depuis 20 ans, Pupilles étudiants pour la ville (PEV) permettait à des étudiants de faire du soutien scolaire auprès de jeunes en difficultés. Aujourd'hui, cette association, faute de subventions cesse ses activités (*Ouest-France* du samedi 17 juin).

La présidente de PEV, Mélanie Doucet, explique : « La vie est une histoire de choix et de priorités. Nous choisissons en tant que citoyens, élus, professionnels qui et quoi nous soutenons. À ce titre, nous tenons tout particulièrement à remercier la ville de Vannes qui a fait preuve à notre égard d'un soutien sans faille, et ce ne sont pas les seuls. »

La présidente pointe : « Mais pour d'autres, PEV n'a plus été ou n'était pas une priorité. Certains ont choisi de privilégier de nouvelles infrastructures, d'autres ont tout simplement oublié quelles valeurs ils défendaient. »

Mélanie Doucet insiste : « Nous avons fait le choix de toujours privilégier l'humain mais avec ces politiques de résultats que l'on nous impose ce n'est plus possible. PEV défendait l'égalité des chances, l'éducation populaire, l'ouverture. »